

ROBERT SAUZET
Maître-assistant à la Faculté de Tours

**Le problème protestant
dans les visites pastorales chartraines
du XVII^e siècle**

CENTRE D'ANTHROPOLOGIE
RELIGIEUSE EUROPEENNE

Extrait du Bulletin de la Société du Protestantisme Français
d'Octobre-Novembre-Décembre 1972

PARIS
1972

[Bz. CHARTRES]

37

[n° 461] Ad

Le problème protestant dans les visites pastorales chartraines du XVII^e siècle

par Robert SAUZET

Maître-Assistant à la Faculté de Tours

Le diocèse de Chartres était l'une des plus grandes circonscriptions ecclésiastiques de l'ancienne France. Jusqu'à la création, en 1697 de l'évêché de Blois qui l'amputa de 192 paroisses, il en comprenait plus de 900.

Ce diocèse a été profondément troublé par la crise religieuse du xvi^e siècle — Sous l'épiscopat de Charles Guillard (1558-73) et de Nicolas de Thou (1573-98), les guerres civiles désolèrent la région chartraine. Qu'il suffise de rappeler les batailles de Dreux (1562), d'Auneau (1587) et les deux sièges de Chartres de 1568 et 1591 (1).

Au xvii^e siècle, après le médiocre épiscopat d'un prélat courtisan, Philippe Hurault (1598-1620) des efforts considérables furent faits par les évêques, Léonor d'Estampes, Jacques Lescot, Ferdinand de Neuville, pour réformer le clergé de leur diocèse (2). Jacques Lescot évêque de 1641 à 1651 a été la figure marquante d'un renouveau nécessaire, car les visites pastorales du début du xvii^e siècle font apparaître une situation médiocre aussi bien en ce qui concerne le zèle pastoral que la moralité du clergé. Si les procès verbaux de visites des évêques ont disparu, les Archives d'Eure et Loir ont conservé d'abondantes séries de visites archidiaconales et décanales pour deux

(1) Cf. chanoine J-B. Souchet (mi xvii^e s.), *Histoire du diocèse et de la ville de Chartres*, t. IV (publ. par la Société archéologique d'Eure et Loir, 1873), pasteur H. Lehr, *La Réforme et les églises réformées dans le département actuel d'Eure et Loir (1523-1911)*, Chartres 1912, 578 p.

E. Haye, *Notes historiques sur Chartres et le diocèse de Chartres pendant l'épiscopat de L. et Ch. Guillard*, Mémoires de la Société archéologique d'Eure et Loir, t. X, p. 241-272 et 423-467.

E. de Lepinois, *Histoire de Chartres*, 1854.

(2) Nicolas de Thou avait déjà fait des efforts en ce sens qu'attestent ses statuts synodaux mais ils avaient été paralysés par la guerre.

archidiaconés représentant plus de 350 paroisses : le Dunois et le Grand Archidiaconé (3). Le problème de la réforme des ecclésiastiques est la question majeure qui préoccupe les archidiacones et les doyens ruraux dans leurs inspections. Plusieurs d'entre eux furent d'ailleurs liés de très près à l'un des grands restaurateurs de la discipline ecclésiastique, le pittoresque et brutal animateur de la communauté des prêtres de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Adrien Bourdoise. Source majeure de l'histoire de la réforme cléricale, les procès-verbaux de leurs visites contiennent aussi des indications précieuses sur le comportement religieux du peuple catholique et éventuellement sur les protestants (4). C'est ce dernier aspect que nous voudrions développer en nous fondant sur les conclusions d'une thèse de 3^e cycle encore inédite sur les visites pastorales de la première moitié du xvii^e siècle (5) et sur des sondages dans les registres des procès-verbaux de la période postérieure. Ce travail nous a permis de compléter l'étude du pasteur H. Lehr qui n'embrassait que la partie du diocèse de Chartres correspondant au département actuel d'Eure et Loir.

A en croire certaines sources parisiennes on pourrait imaginer que la question protestante eut à Chartres une très grande importance. Ainsi, lors de l'enquête faite en 1643, par-devant le nonce, sur les vie et mœurs de l'« évêque nommé » J. Lescot, un des témoins déclare que la compétence de ce docteur de Sorbonne serait fort utile pour un diocèse « in quo etiam multi sunt heretici » (6). Dans sa biographie d'un archidiaconé chartrain, Courtin, prêtre de Saint-Nicolas-du-Chardonnet prétend que les vertus de Lescot auraient ébranlé dans leur croyance les religionnaires « qui étoient alors en grand nombre dans ce vaste

(3) Les registres des visites constituent aux archives d'Eure et Loir des séries documentaires massives : visites de l'archidiaconé de Dunois de 1628 à 1678 G 819 à 850, visites du Grand Archidiaconé de 1640 à 1699 et de 1713 à 1724 G 791 à 804 ; G 805 à 810 ; G supp. 146 à 158.

(4) Sur l'importance historique des visites pastorales, cf. G. Le Bras, *Études de sociologie religieuse*, 2 vol. 1955 — P. Chaunu, *Une histoire religieuse sérielle*, Revue d'Histoire moderne et contemporaine, 1965, p. 5-34 — D. Julia et M. Venard, *Pour un répertoire des visites pastorales*, Revue de l'Histoire de l'Eglise de France, 1969, p. 49-67 et 279-289

(5) R. Sauzet, *Les visites pastorales dans le diocèse de Chartres pendant la première moitié du xvii^e siècle (essai de sociologie religieuse)*, thèse de 3^e cycle, Paris, Sorbonne, 1970, XV-460 p.

(6) Archives vaticanes, Process. Consist. 42, fol. 301.

diocèse » (7). Il est vrai que Lescot qui avait dirigé la maison parisienne des nouveaux catholiques (8) et qui appuya à Chartres la compagnie du Saint Sacrement, continua une fois évêque à se préoccuper de la « réunion » des religionnaires. Richelieu dont il était le confesseur, l'avait chargé sur son lit de mort, de préparer la publication d'un traité de controverse, laissé en chantier par le cardinal. Monsieur de Chartres mena à bien ce travail en 1651 (9) mais il est apparemment, à la mi-siècle, préoccupé davantage par l'affaire janséniste et, dans son diocèse, par la réforme du clergé et la charité.

En réalité, ni les pieuses exagérations des clercs parisiens, ni l'intérêt que Lescot porte au problème protestant ne doivent faire illusion : cette question est secondaire dans le diocèse de Chartres. Il subsistait certes au XVII^e siècle des groupes protestants dans le Dunois, le Perche, le pays Chartrain, le Blésois et le Drouais (10). Le nombre total de ces réformés était faible : moins de 10 000 personnes (11) alors qu'à la mi-XVII^e siècle les seuls archidiaconés de Dunois et le Grand archidiaconé comptaient plus de 150 000 habitants. La faiblesse des effectifs protestants apparaît dans les visites lorsque, ce qui est rare, les archidiacres ou les doyens s'en informent. Ainsi en 1664 pour le doyenné rural de Beauce (12). Deux communautés réformées de quelque importance existent autour de Bazoches et de Marchenoir-Saint-Léonard mais, même en considérant qu'à Marchenoir on devait compter une cinquantaine de familles protestantes, cela nous donne pour le tiers des paroisses du doyenné où des religionnaires sont signalés 160 ou 170 familles, soit 7 à 800 protestants. Dans les 20 paroisses en question le doyen Sulpice Douer dénombre plus de 5 000 communicants catholiques soit, compte tenu de 40 % au moins de non assujettis à la communion, au moins 8 000 habitants catholiques (13).

(7) *Vie de M. de Lérès*, Bibl. de l'Arsenal, ms 4010 (fin XVII^e s.) p. 97.

(8) R. Allier, *La cabale des dévots*, 1902, p. 266.

(9) *Traité qui contient la méthode la plus facile et la plus assurée pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Eglise*. Paris 1651 in fol.

(10) Les procès verbaux de visites nous renseignent surtout sur le Dunois, les p. v. de Blois et Dreux ayant disparu.

(11) Cf. H. Lehr *op. cit.* — S. Mours, *les églises réformées de France*, 1958.

(12) Cf. tableau p. suivante.

(13) Les chiffres de communicants des 69 paroisses visitées correspondent à près de 25 000 catholiques.

EFFECTIFS PROTESTANTS ET CATHOLIQUES
DANS LE DOYENNÉ DE BEAUCE EN 1664 (1)

	Indications sur les effectifs protestants	Nombre de communiant
Autainville	5 familles	350
Bazoches-en-Dunois ...	45 familles	160
Bourneville	7 familles	110
Colombe (La)	1 famille	120
Gahandière (La)	(une personne)	60
Guillonville	2 familles	250
Jallans	1 famille	200
Joigny	2 familles	160
Marchenoir	« des familles » (2)	200
Moléans	2 familles	200
Ozouer-le-Breuil	8 familles	400
Patay	12 familles	6 à 700
Péronville	4 familles	300
Plessis-l'Échelle	2 familles	120
Saint-Cloud	1 famille	100
Saint-Léonard	12 familles	500
Saint-Mandé	2 familles	30
Sancheville	6 familles	550
Viabon	2 familles	4 à 500
Villampuy	2 familles	240
Villeneuve/Conie	1 famille	110
	117 familles	5 360
	+ X à Marchenoir	

(1) Visites de Sulpice Douer, doyen rural de Beauce — Arch. Dép. Eure et Loir G 849 — Dans 21 paroisses sur 69, le doyen mentionne la présence de réformés.

(2) Dans la visite de 1676, le doyen note qu'il y a plus de protestants que de catholiques, donc une cinquantaine de familles au moins, à Marchenoir.

La faiblesse des effectifs n'exclut pas un réel dynamisme de la part des protestants qui parviennent à garder leur personnalité. Les procès-verbaux de visites nous renseignent surtout sur les formes de coexistence avec les catholiques, marquée parfois par des rapports tendus, souvent par un étonnant irénisme (14).

(14) Sur l'immense problème des persistances multiformes de l'ancienne unité cf. A. Dupront, *Unité des Chrétiens et unité de l'Eu-*

Les gentilshommes protestants

La petite gentilhommerie avait joué un rôle important dans l'essor du calvinisme au xvi^e siècle. Les procès-verbaux de visites la font apparaître parfois à la tête des groupes réformés (15). A Dangeau dont l'église réformée avait été fondée en 1563 par le seigneur du lieu Louis de Courcillon (16), l'archidiacre de Dunois, Le Féron constate avec scandale que les protestants font enterrer leurs morts au cimetière « et même que dans l'église de Dangeau, le seigneur du lieu est inhumé devant le saint sacrement de l'autel ainsi qu'il nous est apparu par la lecture des tombes. Avons ordonné que le présent procès-verbal sera communiqué à Monseigneur de Chartres pour y apporter tel règlement qu'il verra bon être » (17).

A Villebon minuscule paroisse à l'ombre du château du défunt ministre de Henri IV, le doyen de Courville constate, en 1644, que le seul habitant catholique de la paroisse est un des domestiques de Madame de Sully (18). En 1670, le seigneur de Melleray accueille l'église d'Authon qu'un arrêt du grand conseil avait obligé à tenir ses assemblées extra muros (19) ; l'archidiacre de Dunois dénonce cette situation : « Monsieur de Champs qui est de la religion prétendue réformée a établi un presche dans sa maison où luy, ses domestiques et même les hérétiques du voisinage s'assemblent et on y fait les prières et le presche » (20).

La reconquête de cette noblesse devait être, comme dans

rope dans la période moderne, 13^e Congrès International des sciences historiques Moscou 1970.

(15) Ainsi en 1657, à Ouestreville (Arch. dép. G 792), en 1664, à Bourneville (Arch. dép. G 849) à Brétencourt, (doyenné de Rochefort) en 1650 (G 810), à Epautrolles (doyenné de Brou) en 1669 (G sup. 148), à Authon et Ozouer le Breuil en 1670 (G 843).

(16) H. Lehr, *op. cit.* p. 192.

(17) Arch. dép. Chartres, G 820.

(18) Arch. dép. Chartres, G 807. En 1656 le grand archidiacre y releva 15 communicants et constatant que c'était un protestant qui avait soin de l'horloge de l'église ce qui l'obligeait à traverser cette dernière, il ordonna qu' « on en donnera le soin à un autre » (G 791).

(19) cf. Lehr, *op. cit.* p. 322.

(20) Arch. dép. G 843 et 844 (visites de N. Lemaire en 1670 et 1671). Situation analogue à St Martin de Nigelles dénoncée par le grand archidiacre en 1664 (G 793) ; au cours de cette tournée, plaintes contre l'attitude irrespectueuse de seigneurs protestants dans cette paroisse ainsi qu'à Ste Escobille. Dénonciation d'un autre prêche seigneurial à Longvilliers.

les autres diocèses, l'objet des préoccupations du clergé (21). Nous en avons une manifestation caractéristique. C'est la solennité donnée, en 1650, par l'archidiacre et vicaire général Le Féron à la réception de l'abjuration d'Henri de Villereau (22) « lequel nous auroit fait entendre que Dieu luy avoit fait la grâce de penser à sa conversion et d'abjurer l'hérésie de Calvin en laquelle il auroit été nourry jusques à présent ». Le Féron ajoute qu'il a « conféré avec luy et reconnu sa bonne volonté avec l'instruction qu'il avoit eue pour ce faire ». Après une prédication de Le Féron, le converti abjure solennellement et « fait profession de la religion catholique apostolique et romaine selon la forme prescrite par le saint concile de Trente » en présence de six curés, de dix parents ou amis et de trois autres témoins (23).

Tensions urbaines

La population protestante de Châteaudun était relativement importante au début du xvii^e siècle : la moyenne annuelle de baptêmes était de 28 de 1591 à 1601 (24). Le nombre des réformés de Châteaudun baisse au cours du siècle, comme l'ensemble de la population de la ville, qui passa de 10 000 habitants en 1550 à 5 000 vers 1700. De nombreux protestants émigrèrent au moment de la persécution. M. Couturier évalue à seulement 30 le nombre de familles protestantes qui durent abjurer en 1685 (25). C'est seulement à Châteaudun que nous avons rencontré, dans les années 30 du xvii^e siècle une opposition violente entre la communauté catholique et la minorité protestante. Les religionnaires se réunissaient en effet dans une maison proche de l'église Saint-Lubin où l'archidiacre Le Féron note en 1630, que « demeure celui qu'ils appellent ministre » ce qui est l'occasion de « scandales » soit que les cérémonies protestantes aient lieu à la même heure que la messe, soit que les processions passent devant le temple. L'archidiacre précise que son procès-verbal sera montré à

(21) Cf. l'épisode de la conversion du marquis de Dangeau en 1665 in Lehr *op. cit.*, p. 348.

(22) Mentionnée in Lehr, *op. cit.*, p. 397.

(23) Visite de la paroisse de Villampuy, Arch. dép. G 832.

(24) H. Lehr, *op. cit.*, p. 168.

(25) M. Couturier, *Recherches sur les structures sociales de Châteaudun 1525-1789*, thèse de 3^e cycle, Paris, 1969, 294 p., p. 136.

l'évêque « afin d'y estre par luy donné tel ordre et règlement qu'il appartiendra par raison » (26). En 1634 le clergé de Saint-Lubin se plaint encore à l'archidiacre : « ceux de la religion préthendue sont à scandale à toute l'église, principalement ledit curé nous a dit que lesdits de la religion prétendue se servent des cloches de son église et que, beaucoup de fois les habitants de sa paroisse sortant de leur messe paroissiale rencontrent ceux de la religion qui sortent aussy de leur presche duquel la porte est face à face de celle de l'église. Que d'ordinaire on entend ceux de ladite religion *qui chantent plus haut que ceulx de l'église*, mesme quelques particuliers desquels les logis ont veue sur le cimetière qui aux soirs chantent leurs psalmes et autres prières en langue vulgaire au scandale des catholiques, apostoliques et romains, que beaucoup de fois lorsqu'on porte le saint sacrement, par dérision ils passent et repassent et jettent les balieures de leur maison pour tesmoigner leur mespris, qu'ils portent les corps des morts de leur créance en plein midy accompagnez de beaucoup de personnes de leur secte. Qu'ils se mocquent, estant à leur fenestre de toutes les processions et autres cérémonies qui se font en l'église. Et que même le jour de l'Ascension sur ce que l'on tesmoignoit la solemnité du jour par le son des cloches, quelques uns d'iceux seroient venus pour offenser ceux qui sonnoient et seroient efforcez de couper les cordes des cloches » (27). Ce texte vivant évoque — compte tenu de la possible exagération du curé de Saint-Lubin — qu'il y a dans ce quartier de Châteaudun (28) une communauté protestante vigoureuse et apparemment agressive.

An niveau de nos documents la coexistence entre protestants et catholiques dunois ne semble pas aussi hargneuse après cette visite de 1634. Les soucis nés, après 1635, des circonstances politiques, de la pression fiscale, de la dépression économique ont-ils fait passer au second plan les antagonismes entre les deux communautés ? En tout cas après 1635 nous ne retrouvons plus guère de plaintes contre les réformés de Châteaudun. Au contraire en 1652, Le Féron apprend qu'un vicaire de la paroisse

(26) Arch. dép. G 820.

(27) Arch. dép. G 822 ; citation très incomplète dans Lehr, *op. cit.*, p. 380, n.2.

(28) M. Couturier, *op. cit.*, p. 254 signale l'importance de l'effectif protestant dans la paroisse de Saint-Lubin, l'une des plus riches de la ville.

Saint-Valérien « enseigne les enfans huguenots » (29). S'il y a eu des conversions plus ou moins sincères à la religion romaine (30), nous relevons au moins un cas fort tardif (1677) d'adhésion à la réforme ; l'archidiacre en est saisi, car le nouveau protestant fait du prosélytisme : « nous a esté fait plainte que le nommé Jean Hermelin qui s'est retiré de la communion de l'église catholique pour embrasser la religion prétendue réformée a *perverti François Frayer et qu'il sollicite plusieurs bergers et autres gens simples* pour les attirer à la même religion » (31).

Irénisme campagnard ?

Les manifestations d'oppositions religieuses que nous avons rencontrées sont limitées au début de la période envisagée, les plus anciennes visites conservées pour le Dunois datant de 1628. Elles ont aussi un caractère urbain. Dans les paroisses rurales, nous avons, au contraire, plusieurs exemples d'ecclésiastiques qui fréquentent les tavernes en compagnie de gens de la religion : à Romilly, en 1628, les habitants accusent leur curé d'intempérance et déclarent — circonstance aggravante — qu'« on l'a veu à la taverne en présence de plusieurs mesmes d'un hérétique, chanter les litanies de la Vierge » (32). A Bazoches-en-Dunois, en 1649, quelques paroissiens déclarent sous la foi du serment « unanimement et de vive voix » que leur curé « est grandement adonné à l'yvrognerie... qu'il est *tous les jours avec les Huguenots à boire* » (33). Dans le doyenné de Rochefort en Yvelines, à Chatenay, en mai 1650 entre autres plaintes contre un curé dont le vent de Fronde a réveillé l'humeur soldatesque (« la voix publique a diet qu'il avoit abandonné sa paroisse depuis le mois de févriér sans l'avoir veu qu'un certain dimanche l'espée au côté, le collet à la cravate... »), le doyen apprend que cet ecclésiastique botté fait peu de cas des barrières religieuses : « nous a en oultre esté rapporté que ledit sieur curé, le Caresme de 1649, joua toutes les festes et diman-

(29) Arch. dép. G 834.

(30) Lehr, *op. cit.*, p. 384.

(31) Visite de Nicolas Lemaire à St Jean de Chateaudun. Arch. dép. G 847.

(32) Arch. dép. G 819 — visite de N. Janvier.

(33) Arch. dép. G 831 — visite de B. Le Féron, mentionnée par Lehr, *op. cit.* p. 397, note 2.

ches aux cartes avec un huguenot, négligeant son service, buvant, mangeant et couchant avec luy » (34). En 1664, le vicaire de Saint-Léonard près Marchenoir est accusé de hanter « scandaleusement les cabarets mesme avec les hérétiques » (35). Dans d'autres cas il s'agit de simples relations amicales comme en 1634, ce curé de Douy, accusé de recevoir « des serviteurs de quelques huguenots de la paroisse de Saint-Denis-des-ponts » (36). En 1668 le prieur curé de Marchenoir se voit interdire de « trop hanter familièrement les hérétiques » (37).

Ailleurs ce sont des laïcs qui sont mis en cause. Ainsi, à Authon où il y a une forte population protestante (38), le sacristain enterre les hérétiques ce qui lui vaut une menace de révocation en 1630 et 1633 (39). La réitération des mises en garde est signe de la difficulté d'être obéi au point qu'en 1639 le même archidiacre visiteur doit envisager des sanctions plus graves : il défend en effet au sacristain et ses enfants « de servir les hérétiques en leurs enterrements à *peine d'excommunication* et d'estre privés de leur charge » (40).

L'absence de doléances contre les protestants, voire de tels exemples de collaboration, impliquent une coexistence assez paisible entre catholiques et réformés. L'œcuménisme de cabaret reproché à certains prêtres se poursuit de la part des laïcs dans la seconde moitié du siècle : certains d'entre eux, à Bazoches-en-Dunois, ne vont-ils pas, en 1670, jusqu'à préférer la fréquentation de la taverne protestante à celle de la messe paroissiale ! Le vicaire du lieu se plaint de « deux cabarettiers huguenots qui reçoivent les paroissiens et leur donnent à boire pendant le service divin contre les ordonnances, que lesdits huguenots étant au cabaret disputent des choses de la religion, l'un faisant le catholique et l'autre le huguenot, lesquelles disputes se terminent en blasphèmes contre le Saint Sacrement et les autres mystères de notre religion catholique, de plus nous a dit qu'il y avoit plusieurs catholiques qui passoient le temps du service dans les cabarets et qui

(34) Arch. dép. G 810 — visite de L. Baudoin doyen rural.

(35) Arch. dép. G 849 — visite de B. Le Féron.

(36) Arch. dép. G 822 — visite de B. Le Féron.

(37) Arch. dép. G 841 — visite de N. Lemaire.

(38) 380 protestants selon Lehr, *op. cit.*, p. 318 — au moins les tiers de la population de ce bourg du Perche.

(39) Arch. dép. G 820 et 821, visite de B. Le Féron.

(40) Arch. dép. G 824.

venoient ensuite à l'église pour y faire scandale » (41). En 1677, la situation paraît identique, le curé de Bazoches déclarant que « ses paroissiens ne se rendoient point assidus au service divin, particulièrement aux vespres, deux cabarettiers qui sont huguenots leur donnant du vin » (42).

L'école constitue un autre lieu de contact pacifique. Aux termes de l'article 22 de l'édit de Nantes, il ne devait y être « fait différence ne distinction pour le regard de ladite religion à recevoir les écoliers ». Dans les paroisses où les protestants sont nombreux, il arrive même que les maîtres d'école catholiques enseignent aux enfants des réformés les rudiments de leur religion. Ainsi, en 1670, à Patay « un des deux maîtres d'école qui s'appelle Adam enseigne les enfants des Huguenots et même leur fait lire les livres de leur religion » et l'archidiacre Lemaire lui interdit d'admettre les enfants protestants dans son école sous peine de révocation (43). Trois ans plus tard le même archidiacre rencontre la même pratique à Bourneville où il révoque un maître d'école qui « enseigne le catéchisme huguenot » (44). A Authon, en 1678, Lemaire défend au maître d'école qui instruit les enfants protestants dans leurs maisons « d'apprendre aux dits huguenots à chanter les psaumes de David suivant la version de Marot et cela à peine d'estre interdit de la fonction de maistre d'escolle » (45).

Indices de vitalité protestante

Ces manifestations de coexistence paisible ne signifient d'ailleurs pas un manque de vitalité des petites communautés protestantes.

Dans le Grand Archidiaconé en 1664, malgré les ordonnances royales, les protestants continuent à enterrer leurs morts en plein jour à Brétencourt, à Sainte-Escobille et Saint-Martin-de-Nigelles. A Saint-Arnoul, un protestant qui a abjuré est insulté par un de ses anciens coreligionnaires (46). En 1668, à Bourneville, le curé se plaint des réformés du lieu qui « sèment des livres de leur fausse

(41) Arch. dép. G 842 (visite de N. Lemaire).

(42) Arch. dép. G 847 (visite de N. Lemaire).

(43) Arch. dép. G 842.

(44) Arch. dép. G 845.

(45) Arch. dép. G 848.

(46) Arch. dép. G 793.

religion parmi les catholiques pour les séduire et... rompent les croix qui sont dans le cimetièrre » (47). A Péronville qui, comme Bourneville, dépend de l'église protestante de Bazoches, l'archidiaque apprend « avec déplaisir qu'un catholique de ladite paroisse avoit vendu un petit fond à un hérétique ce qui fait que les huguenots prennent pied et s'establisent dans la paroisse » (48). Même à Dangeau dont le seigneur avoit abjuré en 1665, le curé représente, en 1671, à Nicolas Lemaire que « les huguenots faisoient leurs mariages et enterrements publiquement et en plein jour et qu'un jeune homme qui s'estoit converti à la foy a esté perverti et qu'ils l'ont envoyé en Holande » (49). La même année nous avons rencontré de pareilles précautions contre la conversion possible de jeunes gens à Authon « Henriette de Gallot fille du sieur de Tilly, la nuit de la mort de son père fut enlevée par ceux de la Religion prétendue réformée et deux garçons et deux filles du défunt sieur de Bréval auroient pareillement esté enlevés par ceux du parti de la Religion prétendue réformée. Ledit sieur de Bréval s'étoit converti au catholicisme à l'article de la mort mais le curé d'Authon « ne l'avoit osé enterrer ny à l'église ny au cimetièrre parceque quelques jeunes garçons l'en empeschèrent » (50).

Deux ans plus tard, en 1673, un non pascalisant de Maisons déclara à son curé que « si on le pressoit il se feroit huguenot » (51) et nous avons vu, huit ans avant la Révocation, un nouveau protestant dunois manifester un zèle actif de convertisseur (52).

Les visites pastorales nous montrent aussi la répugnance des protestants devant le changement de religion imposé par Louis XIV. Il est remarquable de noter des résistances de la part des protestants isolés, deux ans après l'édit de Fontainebleau. Nous n'avons pu nous en assurer pour le Dunois dont les procès-verbaux de visites s'arrêtent en 1678 mais, dans le Grand Archidiaconé, le Grand Archidiaque Louis Robert enregistra une nette opposition. En 1686, visitant les doyennés occidentaux, il constate à Meslay le Vidame, Brou, Saint-Germain-le-Gaillard et Saint-

(47) Arch. dép. G 841 visite de N. Lemaire.

(48) Arch. dép. G 842 visite de N. Lemaire (il n'y a que 4 familles protestantes à Péronville).

(49) Arch. dép. G 844.

(50) Arch. dép. *ibid.*

(51) Arch. dép. G 805 — Doyenné d'Auneau.

(52) Cf. note 31.

Georges-sur-Eure que les nouveaux convertis n'ont pas encore fait leurs Pâques. Dans cette dernière paroisse il apprend même que cinq d'entre eux « n'ont point de respect mais seulement du mépris pour les cérémonies de l'Eglise » (53). En 1687, dans l'inspection de la partie est du Grand Archidiaconé, Robert fut informé de résistances analogues à Orfin (un n. c.), à Sermaise (deux n. c.), à Chalenay (« deux demoiselles » n. c.), à Paré (deux familles), à Boinville-le-Gaillard (une famille), à Aunay (une famille), à Domerville (un seigneur et sa servante). Si à Sainte-Escobille quelques convertis remplissent les devoirs de catholiques, une famille seigneuriale « ne donne que des marques contraires » à la confession romaine. A Saint-Martin-de-Nigelles « 13 familles de nouveaux convertis dont il n'y a pas un qui ait satisfait au devoir pascal » ; un vigneron du lieu Pierre Theuvin est accusé de « détourner les autres de venir à l'église et se moque d'eux quand il voit qu'ils y sont venus ». A Orsemont 18 nouveaux catholiques « ne viennent point à l'église et n'y envoient pas leurs enfants » (54). Ces résistances de noyaux isolés dans la masse catholique ne pouvaient se prolonger devant la double pression des autorités politiques et ecclésiastiques. Elles n'en sont pas moins significatives de la fidélité de ces groupes à la foi réformée.

Il serait sans doute présomptueux de tirer des conclusions excessives d'une documentation éparse. La discrétion même de nos sources est le signe de l'importance relativement secondaire de la question protestante pour le clergé du diocèse de Chartres (55). Il suffit de songer par exemple au caractère obsédant que revêt ce problème, à la même époque, dans les tournées pastorales des évêques du Bas Languedoc. Nous avons cependant le sentiment que, sauf au début de la période, — et dans une ville —, il n'y a pas dans la partie du diocèse que concernent nos documents de difficultés graves avec les Réformés. Les communautés protestantes beauceronnes ou percheronnes étaient trop peu nombreuses pour survivre à l'étouffement politique

(53) Arch. dép. G 797.

(54) Arch. dép. G supp. 154.

(55) Alors que dans son traité de 1620 *De Visitatione*, l'archidiacre de Dunois, Janvier prescrivait aux inspecteurs ecclésiastiques de s'enquérir « an sit haeresis vel aliud crimen publice » (p. 26) il est significatif de constater que, rédigeant en 1647, un modèle détaillé de visite à l'intention de ses doyens ruraux (Arch. dép. G 778) le Grand Archidiacre ne pense pas à leur prescrire de s'informer des religionnaires.

de la fin du siècle. Au travers des difficultés qui les assaillent elles ne témoignent pas moins, — très avant dans le xvii^e siècle — d'une belle vitalité. Ici comme ailleurs l'hypothèse d'une anémie pernicieuse du corps protestant au xvii^e siècle paraît excessive.